



SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE

YO VÉ PA KONPRANN MEN SPEG PAKA LAGÉ !

Alors que le SPEG avait lancé un mouvement de grève reconductible le 21 janvier dernier et mobilisé le monde de l'éducation en Guadeloupe sur l'intérêt à agir afin de dire NON aux suppressions de postes à répétition dans notre académie et que pour la rentrée de septembre 2020, nous avons obtenu, entre autres :

- l'annulation de toutes les suppressions au premier degré
- le recrutement des 18 collègues inscrits sur la liste complémentaire
- la révision à la baisse du nombre de suppressions de postes au second degré (de 56 à 26)
- la révision du profilage de certains collègues
- ...

Alors que l'année 2020, avec cette crise sanitaire inédite, a été une des plus éprouvantes pour l'ensemble de la population guadeloupéenne et que les plus fragiles ont été, encore une fois, les plus durement frappés.

Alors que dans le monde de l'éducation, si cette crise a ébranlé tout le système, ce sont les élèves et particulièrement ceux de la Région académique de Guadeloupe les principales victimes.

Alors que pendant la période de confinement la situation catastrophique de l'académie, que le SPEG n'a cessé de dénoncer, et son cortège de contradictions, se sont révélés au grand jour.

Alors que le mercredi 19 février 2020 la mission de l'inspection générale, venue sur place pour examiner la situation que nous dénoncions, avait reconnu la validité de nos arguments à savoir le caractère singulier de notre académie et le manque de moyens conséquents pour que la réussite des élèves soit une réalité.

Dans sa lettre du 18 décembre 2020, juste avant de souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année aux personnels, la Rectrice annonce qu'il y aurait 17 suppressions de postes au second degré et une diminution du nombre d'heures supplémentaires, pour la rentrée 2021.

KI PWOJÈ A YO POU LÉKÒL GWADLOUP MENM ?

L'administration rectorale avance que c'est sur la base de nos revendications que le Ministère de l'éducation Nationale a renoncé à supprimer des postes au premier degré et que le nombre de suppressions au second degré n'est QUE de 17 pour la rentrée 2021.

AYEN POKO AYEN !

Compte tenu de la situation de l'académie, **le SPEG maintient qu'il faut mettre un terme à cette logique de suppression systématique de postes car une autre alternative est possible.**

La proposition du SPEG est connue depuis janvier 2020 :

Sortir du quantitatif et privilégier le qualitatif pour impulser une politique éducative audacieuse à travers un moratoire de 5 ans sur les suppressions de postes afin de nous permettre de construire un véritable projet pour l'éducation en Guadeloupe.

En effet, le **SPEG** a fédéré, le 25 janvier 2020, les sénateurs, les députés, les présidents du département et de la région, les fédérations de parents d'élèves et la quasi totalité des syndicats de l'éducation, sur la base d'une résolution, visant à soutenir notre demande de moratoire.

Nous attendons, cependant, la commission parlementaire qui devait également s'entretenir avec le SPEG sur cette demande.

Aussi, pour rappeler les engagements du gouvernement et de l'administration rectorale, le **SPEG** a rencontré la rectrice de la région académique Guadeloupe mardi 22 décembre 2020.

Le **SPEG** a, de nouveau, explicité les raisons de sa demande d'un moratoire et ses propositions concrètes, afin de mettre en place une politique éducative qui tienne compte du caractère singulier de ces territoires qui constituent notre Académie.

Le **SPEG** déplore que le seul argument avancé par le gouvernement pour justifier les suppressions de postes soit la baisse démographique.

Le **SPEG** refuse de considérer cette situation comme une fatalité puisque c'est ce même gouvernement qui organise le départ des jeunes de ce pays, qui vide notre territoire de ses forces vives, qui les maintient dans une situation sociale et économique indécentes, qui ne réagit pas face à ce taux d'illettrisme choquant et inacceptable, qui ne s'inquiète aucunement du nombre d'élèves qui quittent le système scolaire sans diplôme ni qualification ...

Tous les élus, parlementaires et autres responsables politiques doivent justifier de leur engagement pour le devenir de la jeunesse de notre pays.

Ce moratoire sur le gel des suppressions de postes pendant 5 ans est d'une absolue nécessité afin de permettre aux partenaires de l'école de se mettre ensemble pour construire une vraie politique éducative en Guadeloupe.

**Fò nou arété bënëkaké !
L'éducation est en crise. Elle doit être une priorité !
Fò fè sa ki dwètèt pou ba zanfan a péyi-la lespwa !
Sinon nou péké ni dòt chwa ki lévé gawoulé piplis.**

*Pointe-à-Pitre, le 4 janvier 2021
Le Conseil Syndical*